

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

12 Sep 89
Dossier concernant le tableau de M^{re}
Lion Donsaert (Les Diplomates) acquis
par l'Etat pour le Musée Moderne.

N^o 2230

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2230
Lion Donsaert (Les Diplomates) acquis pour le Musée.

Bruxelles, le 12 janvier 1923:

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'écrire au sujet d'un tableau que vous possédez du peintre Dansaert. Vous comprendrez qu'il ne m'est pas possible de vous émettre appréciation sur une oeuvre que je n'ai pas vue. Je ne pourrais d'ailleurs, en ma qualité de fonctionnaire, vous indiquer la valeur marchande de votre tableau. Cela m'est interdit, et il faudrait vous adresser plutôt à un expert de profession.

Par contre je vous donne volontiers quelques renseignements quant au peintre Dansaert :

Léon DANCART est né à Bruxelles le 2 octobre 1830; il est mort à Ecouen, près de Paris, le 30 août 1909. Elève à Paris de Ed. Frère, il se fit naturaliser français sous le nom de DANCART. Il peignit des tableaux de genre. Le Musée de Bruxelles a possédé de lui un tableau intitulé *Diplôme* Les ~~sièges~~; cette oeuvre est actuellement déposé à la Chambre des Représentants.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Paul Weverbergh,
42 rue Tasson-Snel, 42
BRUXELLES.

Bruxelles, 24/12/22.

M. Laes

2230

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de m'adresser
à Vous pour obtenir quelques ren-
seignements importants au sujet
des oeuvres du peintre Dansaert.
N'étant pas très versé en matière
artistique et étant particulièrement
solicité pour une oeuvre de ce maître
je désirerais savoir si ses oeuvres
sont de grande valeur. Ne con-
naissant pas l'histoire de l'art
je ne sais en quel temps

Date approximative à laquelle l'œuvre
doit remonter selon vous :

Valeur moyenne des œuvres, dudit maître :

Le tableau mesure environ 35 x 50 cm. il n'y
a pas de titre : intérieur bourgeois assez récente
habits à la Louis XV. 2 personnages d'un âge
assez avancé, l'homme assis dans un fauteuil
l'air malade, la femme debout semble le soigner
et le regarde tristement.

Veuillez y ajouter le coût des rensei-
gnements, je vous les solderai par
bon-poste.

Dans l'espoir de vous lire, recevez
monsieur, avec mes remerciements
anticipés, l'expression de mes
sentiments les plus respectueux.

Fautel

travaillait le dit peintre, mais
l'œuvre doit remonter à une époque
assez éloignée, car je tiens ce tableau
d'une très vieille parente décédée
durant la guerre, et elle le tenait
elle-même d'une vieille famille
éteinte. Le fait qu'il trouve des
amateurs parmi des gens que je
crois connaisseurs, m'a mis l'at-
tention en éveil et étant moi-même
de condition modeste, je ne vou-
drais pas être la dupe de vil-
spéculateurs et c'est dans cette
pensée, que j'ai préféré m'a-
dresser à quelqu'un qui, de par
sa situation réunissait en même temps
les connaissances artistiques néces-
saires et l'impartialité désirable.
Vous me rendriez un service réel
en me répondant en quelque
mots sur la présente que vous
me renverriez dans l'enveloppe
ou annulée.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

—
ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 2162.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

—
ANNEXE

—
SOMMAIRE.

Bruxelles, le

12 Septembre 1882.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2235

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
mon Département a acquis, pour être placé au
Musée moderne de Bruxelles, le tableau de M^{re}
Donsaert, les Diplomates qui figure actuelle-
ment à l'Exposition internationale de
Beaux-arts de Vienne.

J'ai donné des instructions pour que cette
d'art vous fût expédiée au plus tôt après la clôture
de l'exposition.

Je vous serai obligé de vouloir bien me donner en
temps opportun avis de sa réception, et de m'adresser
en même temps les déclarations réglementaires
constatant que cette toile fait partie des collec-
tions de l'Etat.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre:

Le Secrétaire général

W. L. J.

A la Commission directrice des
Musées Royaux de peinture et
de sculpture de l'Etat.